L'Echo de la Robertsau

L'Echo

Association pour la Défense des Intérêts de la Robertsau Fédérée à Alsace Nature MARS 2009

N°232



> SOINS ANTI-ÂGE

LA PRAIRIE

- «The art of beauty» . Soin raffermissant caviar . Soin cellulaire hydratant

IMPERIUM

Une exclusivité en France!

> SOINS MINCEUR ANTI CELLULITE

LPG CELLU M6

ROYAL MINCEUR

enveloppement (algues, ananas, crême de café...), pour un résultat

> EPILATION DEFINITIVE

> MAQUILLAGE PERMANENT



L'Echo de la Robertsau N° 232 Mars 2009

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication: René Hampé: 03 88 31 39 80 Courriel: rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression: Pointillés - Hoenheim

Tirage: 10 000 exemplaires Dépôt légal: 1er trimestre 2009

dus remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo de la Robertsau et la diffusion de nos informations.

L'Echo de la Robertsau encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité : les commerçants et artisans de la Robertsau.

78, rue du Docteur François 67000 STRASBOURG

Photo de couverture : Bernard Irrmann





Heures d'ouverture du lundi au samedi de 11 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 30 à 23 h et le dimanche de 18 h 30 à 22 h

Edito

Densification urbaine irraisonnée ou aménagement harmonieux de l'agglomération strasbourgeoise?

Onséquence d'une pression foncière non maîtrisée, l'étalement urbain en milieu rural s'accentue depuis deux décennies. Il en résulte une artificialisation des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains.

De fait, depuis plusieurs années une théorie, maintenant érigée en postulat, tend à imposer la densification des villes. Comme on construit partout où c'est possible, il en résulte une surdensification de l'habitat, avec comme conséquence un réel mal vivre urbain.

La densification ne peut justifier l'urbanisation des espaces verts

Certes, la densification de l'habitat peut se justifier par le souci d'économiser et de rentabiliser les terrains constructibles. Elle peut représenter une réponse pour endiguer l'étalement urbain. Relevons au passage qu'il est luimême générateur de coûteux investissements dans les infrastructures nécessaires aux déplacements des habitants les plus éloignés des centres villes. Dans ce dernier cas, la densification de l'habitat participe à une relative diminution de la pollution liée aux transports.

Toutefois, elle ne justifiera jamais l'urbanisation des espaces verts, des jardins, et encore moins des parcs existants.

Il est urgent de maîtriser la pression foncière et développer au contraire une politique de protection, de mise en valeur et de développement des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains.

A la Robertsau

Il faut arrêter le bétonnage des « dents creuses » à travers tout notre quartier. Une des conséquences concrètes de la politique de densification excessive est la disparition non seulement de tout ou partie de parcs existants, mais aussi des îlots de verdure.

La Robertsau compte actuellement un nombre de permis de construire accordés, ou en instance de l'être, portant sur plus de 400 logements individuels ou collectifs.

Cette urbanisation non planifiée ne met pas les habitants au centre d'un projet de quartier pensé dans la globalité de ses composantes. Par exemple, elle ne développe pas les possibilités d'accueil de commerces, d'artisanats, de services publics et privés de proximité. Elle ne répond qu'à des intérêts particuliers et aux profits des promoteurs.

La nouvelle municipalité strasbourgeoise a entériné allègrement les projets de la municipalité sortante sans engager une réflexion.

A quand l'élaboration d'un plan global d'aménagement du quartier ?

René Hampé Président de l'ADIR

Pour	prendre	une	part	active	a la	vie du	quartier,	adherez a	PADIR

	BULLETIN	D'ADHÉSION				
	TEL:	COURRIEL				
COTISATION ANNUELLE : 1	16€	SIGNATURE:				

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG











COO : Les Conseils do

Composition

Les Conseils de Quartier sont composés de trois collèges, le collège des habitants, le collège des associations et le collège des acteurs socioprofessionnels.

La moitié des membres du collège des habitants provient d'un tirage au sort à partir de la liste électorale du quartier, et l'autre moitié résulte d'un tirage au sort dans une liste de volontaires qui se sont préalablement manifestés.

Conseil de Quartier de la Robertsau : 34 conseillers le composent

Collège Habitants: 22 membres (126 volontaires, 11 retenus) Mme Wæssner Catherine, M. Sigrist Jean-Philippe, M. Rémy Alain, M. Ghozlane Mohamed, Mme Geng Catherine, M. Wunderlich Philippe, M. Bezzari Amal, Mme Wagner Véronique, Mme Fourcade Danièle, M. Utzmann North Jean, Mmc Leguay Brigitte, Mmc Schallhauser Annette, Mme Lacome Christiane, Mme Sulser Véronique, M. Mansouri Ghazi M. Gallon-Sauvage Ismaël, M. Fischer Jean-Marie, M. Caru-Antonio, M. Baudry Thierry, M. Leduc Franck, M. Rocatelli Rinaldo, Mme Herrmann-Brunet Fabienne.

Collège Associations: 6 membres (22 volontaires, 3 retenus) A.S.E.C.I. (Mme Hoffart Cornélia), Les Amis le la Rue Jeanne d'Arc (M. Habersetzer François), A.H.O.C.J. (Mme Schwartz), A.D.I.R. (M. Hampé René), l'Interassociation de la Cité de l'Ill (M^{me} Jeanvoine Alice), A.S.S.E.R (M. Wehrung Luc).

Collège Socioprofessionnels: 6 membres (21 volontaires, 6 retenus.) Crèche (Mme Laran Françoise), Médecin (M. Tryleski Pierre), Église protestante de la Robertsau (M. Seiter Gilbert), Centre social et culturel L'Escale (Mme Scariot Sandra), Foyer les Fougères (Mme Vanderlieb Christine), Collège de la Robertsau (M. Bierling Pascal).

Membres du bureau

M. René Hampé, Mme Alice Jeanvoine, Mme Christiane Lacôme (trésorière), M. Rinaldo Locatelli (porte-parole suppléant), M. Ghazi Mansouri (chargé de la logistique), Mme Véronique Sulser (secrétai suppléante), Mme Christine Vanderlieb, Mme Véronique Wagner (porteparole), M. Philippe Wunderlich (secrétaire).

Quid des frustrés ?

La méthode de désignation des membres du nouveau Conseil de Quartier de la Robertsau a eu comme résultat qu'aucun membre de l'ancien Conseil de Quartier n'a été tiré au sort ni retenu, s'il avait posé sa candidature.

Il est regrettable que des personnes qui ont donné le meilleur d'euxmêmes au service de leurs concitoyens, certains durant 7 ans, se sont vus écartés de cette manière. Si l'ADIR a souvent critiqué les Conseils de Quartier « ancienne formule », c'est essentiellement parce que la municipalité ne tenait pas compte de leurs observations et propositions.

Notre association avait fait connaître son avis concernant la composition des Conseils de Quartier dans un courrier adressé à Roland RIES Maire de la ville de Strasbourg, daté du 8 juillet 2008 et publié dans le N° 230 de l'Echo, courrier resté sans réponse.

L'ADIR a demandé l'élaboration d'une charte de la concertation et considère que les Conseils de Quartier doivent associer tous les habitants, associations et représentants socioprofessionnels qui le souhaitent.

Quartier nouveaux sont arrivés!

Lors de sa séance du 22 septembre 2008, le Conseil municipal de Strasbourg a décidé la création et la mise en place de dix Conseils de Quartier.

Une charte de fonctionnement a été annexée à cette délibération. Cette charte de fonctionnement détaille les principes de fonctionnement de chaque conseil, les champs de compétences et les missions, ainsi que ses relations avec l'administration communale et les élus.

CONSEIL DE QUARTIER: 33 rue Bœcklin 67000 Strasbourg • conseildequartier5@vousaussi.org

Compte-rendu des réunions de Conseil de Quartier

4 février 2009

Ordre du jour :

- Gestion du gibier dans la forêt de la Robertsau
- Présentation de l'organisation du Bureau du COQ

Après un exposé de la situation par M™ Buffet, M. Tissier, chef du service, et M. Longchamps du service technique aux espaces verts, ci-après le point de vue du COQ.

Point de vue du Conseil de Quartier : Gestion du gibier dans la forêt de la Robertsau

Le COQ n'est pas en mesure de se prononcer sur le fond à ce stade de la discussion, sur la base des éléments d'information dont il dispose.

Il invite par conséquent les représentants de la Ville à reprendre les négociations avec la fédération départementale des chasseurs afin d'aboutir à une solution rapide, sur la base d'un cahier de charge très strict qui respecte l'intérêt des habitants et promeneurs, tout en visant une gestion efficace de la prolifération des sangliers, dans le respect des règles en vigueur.

Il décide de revenir sur la question lors d'une prochaine réunion, lorsque les représentants de la Ville seront en mesure de lui soumettre un projet de cahier de charge issu des négociations avec la fédération départementale des chasseurs.

Le COQ invite aussi la Ville à initier le plus tôt posible une démarche pour le classement de la forêt de la Robertsau en réserve naturelle.

11 février 2009

Ordre du jour :

- Présentation du projet Sainte Anne Renaissance
- Accès à la clinique

M^{me} Dreyer relate l'historique des relations entre la Ville de Strasbourg et la clinique Sainte Anne. Elle estime qu'il faut revoir entièrement le plan de circulation à l'extérieur de la clinique et informe le Conseil de Quartier que des négociations sont en cours avec cette dernière.

Quelques solutions pour améliorer la situation :

- demander à la CTS de revoir l'accès à la clinique
- l'établissement d'un Plan de Déplacement Entreprise pour le personnel de la clinique
- transformer le trajet rue de la Papeterie rue de la Renaissance en zone 30
- réouverture de l'accès à la Clinique du côté de la route de la Wantzenau.

Après cette information, quelle peut être la contribution du Conseil de Quartier?

Une réflexion sur le plan de circulation à long terme. Un échange d'idées et de solutions sur les mesures à court terme pour améliorer la sécurité des riverains, de l'école et la circulation. Le Conseil fera des propositions à ce sujet.

Présentation du projet immobilier

M. Schweyer, Directeur de Nexity pour l'Est de la France donne la parole à M. Hermsdorff pour présenter le projet.

PROPOSITION n°1 Relative à la régulation de la circulation dans le secteur Renaissance – Ste Anne Adoptée à l'unanimité par le Conseil de Quartier de la Robertsau – Wacken lors de sa réunion plénière du 11 mars 2009

Le COQ tient à insister auprès de la Ville et la CUS sur la dangerosité de l'accroissement de la circulation dans le secteur Renaissance - Ste Anne, notamment en ce qui concerne les camions, taxis, ambulances et autres véhicules qui ont tendance à ignorer le respect du Code de la Route. Il est porté à la connaissance de nos élus qu'un nombre important d'accidents dont la gravité aurait été certaine, a été évité de justesse.

Le printemps arrivant, de nombreux habitants du quartier, en particulier les enfants, vont circuler à bicyclette. Cela va considérablement accroître les risques!

Avant toute solution de fond, il est donc instamment demandé à nos élus de faire le nécessaire afin de prendre les mesures urgentes qui s'imposent en terme de régulation du trafic :

- réduire la vitesse et mettre le quartier en zone 30, à compter des feux du carrefour de la Papeterie
- installer un radar à une distance d'environ 50 mètres après le virage de la rue de la Papeterie
- faire apposer une signalisation indiquant qu'il s'agit d'un zone résidentielle, vitesse limitée à 30 km/h, priorité à droite pour toutes les ruelles donnant sur la rue principale
- aménager des ralentisseurs appropriés à la circulation de Bus et d'Ambulances
- afficher un panneau et diffuser un prospectus d'information au sein de la Clinique et sur la zone du chantier immobilier (à l'ensemble des entreprises intervenantes et CHSCT de site) afin qu'aucune personne accédant à ce secteur ne puisse ignorer la réglementation
- améliorer la desserte par les transports en commun, notamment par la mise en place d'un navette station de tram Boecklin – Clinique Ste Anne.

Le Conseil souhaite par ailleurs une réouverture, au minimum partielle, côté route de la Wantzenau, pour accéder ou sortir de la Clinique Ste Anne.

Le COQ insiste sur l'urgence de ces mesures et, à cet effet, se propose d'en suivre la mise en œuvre et d'en faire le point de la réalisation avec la Ville et la CUS, à la fin du mois de juin.



- Informatique + Conseil en achat + Installation et configuration + Sécurité
- Formations
- ▶ Prise en main ▶ Internet ▶ Messagerie ▶ Bureautique
- Maintenance >
 - Mises à jour > Logiciels > Nettoyage > Evolutions

8 06.66.82.35.56



Serge Walther - 24a rue des Maraîchers 67000 STRASBOURG



29 rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 31 38 10 - Fax 03 88 45 48 66

Salle pour banquet - Fermé samedi et dimanche

Chryslaine

92 route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG - ROBERTSAU Tél. 03 88 31 63 42



- · Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- · Collants
- Chaussettes
- · Laines Anny Blatt -Bouton d'Or
- · Pulls fait sur mesure
- · Sloggi homme et femme
- · Calida Triumph
- Barbara
- · Lejaby



HOELLINGER

Tél. 03 88 62 55 22 Fax 03 88 62 31 86



CHAUFFAGE



vos loisirs les Sports

votre vue



vous satisfaire, tout est là

CONSEIL EN AUDITION



96 rue Bœcklin 67000 Strasbourg Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC . GERANCES LOCATIVES . ACHATS . VENTES

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82





du bon pain..

Douceurs Salées Sucrées

Marie-Josée et Maurice ROTH 22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30 14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32 03 88 31 03 75







La Passion du Beau

Installation par nos propres équipes d'ébénistes

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 41 88 62

Les projets de la ville pour la Robertsau

Liste des projets communiqués par Nicole Dreyer, adjointe au Maire aux membres du Conseil de Quartier.

Projets validés et engagés :

- rénovation de la Place de la Vignette
- réfection de la rue Jeanne d'Arc et du Chemin de la Prairie
- sécurisation de la sortie du collège rue Boecklin
- prolongement de la piste cyclable entre la Cité de l'Ill et la Papeterie
- remplacement des luminaires à la Cité des Chasseurs
- mise en conformité des gymnases Menora et ASL
- réfection du hall du tennis club
- aménagement du terrain de foot de la Cite de l'Ill (zone Magel)
- acquisition de la propriété sise au n° 93 de la rue Mélanie par la CUS (en vue de l'extension du tram E ?)

Projets en négociation :

- réfection du collège Boecklin
- classement de la forêt de la Robertsau en réserve naturelle
- gestion du gibier dans la forêt de la Robertsau (urgent selon M^{me} Dreyer)

- enquête publique sur la nouvelle délimitation de la zone Seveso
- aménagement de la zone Magel
- bilan de la navette et nouvelle liaison envisagée entre le tram et Sainte Anne
- revoir le trajet des bus 15 et 18
- sécurisation de la petite Orangerie
- identification du quartier européen
- plan de circulation autour de Sainte Anne
- revoir la circulation de la rue Saint Fiacre

Projets à plus long terme :

- plan local d'urbanisme (PLU)
- plan de déplacement urbain (PDU)
- extension du tram
- construction d'une route entre celle de la Wantzenau et le rond-point rue Mélanie
- agrandissement du pont sur le Canal au niveau du chemin Goep (ex-auberge « Vieux Pêcheur »)
- plan de sauvegarde du patrimoine
- réfection de l'école Branly
- construction d'une maison de l'enfance

Révision du plan de déplacement urbain de la CUS

La loi sur l'air du 30 décembre 1996 fait obligation aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'élaborer un plan de déplacements urbains. Son objectif, à travers une meilleure répartition des déplacements entre les différents modes de transport, est de promouvoir à la fois la mobilité de toutes les personnes et une qualité de vie accrue.

Le premier Plan de Déplacement Urbain (PDU) de la US a été approuvé le 7 juillet 2000.

Il fixait les principes généraux pour l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement à l'horizon 2010.

La loi « Urbanisme et Habitat » du 2 juillet 203 impose une révision du PDU pour le mettre en conformité avec la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » dans un délai de trois ans.

En plus d'une mise en conformité avec les nouvelles obligations légales, de l'évolution forte du contexte de déplacement et de la modification du développement de notre agglomération, sa révision devait permettre une approche adaptée aux donnés récentes (une pénurie croissante des ressources énergétiques et conséquences des émissions de gaz à effet de serre).

Lors de sa délibération du 19 décembre 2008, le Conseil de la CUS a arrêté un calendrier prévisionnel. La phase de la Concertation devant se situer au 4^{eme} trimestre 2010, l'ADIR ne manquera pas de faire connaître ses observations et propositions en la matière.

Transformateur





... et le nouveau



Nouveau: Stylisme ongulaire (sur rendez-vous) MARY COHR PARIS

INTEMPORELLE

INSTITUT ESTHETIQUE

- Soins visage
- Epilations
 Cire traditionnelle
- Manucure
- · Forfait mariage
- Maquillage semi-permanent
- Soins corps

03 88 41 82 84

mercredi - samedi 9^H à 14^H
 mardi - jeudi - vendredi 9^H à 19^H

Horaires:

Semaine découverte soins corps du 23 au 28 mars 2009

- Modelage du Soleil Levant :
 Equilibre et tonifie
- Tampon de Siam :
 Diffuse les bienfaits
 des plantes, relaxant
- Pierres Chaudes : Chaleur intense procurant une profonde relaxation
- Shiatsu :
 Soins du corps par pressions et étirements, redynamise
- Réflexologie plantaire:
 Soulage les pressions dues au stress par pressions et massages des pieds

80 route de la Wantzenau - Strasbourg Robertsau



DEPANNAGES ELECTRIQUES SYSTEMES D'ALARME CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE

2, rue Médiane Strasbourg – Robertsau

Tél: 09 77 98 07 38

(Coût d'un appel local)



Trait d'Esprit

REDKEN

80 route de la Wantzenau 67000 Strasbourg Robertsau

03 88 418 398



Nombreux articles classiques et tendance du 36 au 56

VOTRE BOUTIQUE MULTIMARQUES dont KARTING, MONTAGUT, CACHEMIRE et bien d'autres...

Chaussures Lola Shoes du 35 au 40

89, Route de la Wantzenau 67000 Strasbourg Robertsau Tél./Fax: 03 88 41 92 56



toilettage canin de la robertsau

> Charles MOSER 66a rue de l'Angle 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

Angle avec rue du Plan

Tél. 03 88 31 25 25 Portable 06 85 85 59 85

Sur rendez-vous - Parking assuré

..................

Déplacements urbains

Qui sème le vent récolte la tempête

Depuis le 5 janvier 2009, après le déménagement des activités de Bethesda vers la clinique Sainte Anne, l'entrée et la sortie de la clinique se font désormais par la rue Philippe Thys.

Les conséquences de la décision de fermer l'accès par la route de la Wantzenau :

- les véhicules venant du nord doivent effectuer un large détour par le carrefour de la Papeterie pour accéder à la clinique;
- le carrefour déjà très chargé aux heures de pointe par le trafic pendulaire se trouve encore plus engorgé;
- la rue de la Papeterie et la rue de la Renaissance se trouvent transformées en boulevard urbain;
- les parents d'élèves de l'école de la Niederau s'inquiètent quant à la sécurité des enfants;

Selon nos sources, le flux du trafic dû aux professionnels se indant à leur service, aux visiteurs, taxis et ambulances se chiffrerait entre 2.000 et 3.000 voitures/jour.

Lors des différentes réunions des associations ASSER et ADIR, cet état de fait à été largement critiqué et commenté. Les participants ont proposé d'intervenir auprès de la municipalité et de la clinique, afin de rouvrir l'accès à la route de la Wantzenau. Les parents d'élèves de l'école de la Niederau ont manifesté devant l'Escale à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Adjointe de quartier. Sur les pancartes portées par des enfants on pouvait lire « Réouverture immédiate de

l'accès aux cliniques, route de la Wantzenau », « Sécurité pour nos enfants ». Un collectif de riverains du secteur s'est constitué en association.

Le 11 février le Conseil de Quartier s'est réuni en séance extraordinaire d'information concernant la problématique. (voir le compte-rendu du Conseil de Quartier). Du coté de la municipalité, on nous affirme que des négociations sont en cours pour trouver des solutions, ne serait ce qu'une réouverture partielle route de la Wantzenau.

Il est également envisagé de mettre en place une navette entre le terminus du tram ligne E et Sainte Anne.

L'ADIR regrette que l'accueil de la clinique restructurée se soit fait dans un climat conflictuel, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet à caractère d'intérêt collectif.

Par ailleurs, quelles que soient les mesures qui pourront améliorer la situation actuelle, demain les 250 logements du lotissement qui jouxtera la Clinique génèreront un accroissement de trafic supplémentaire.

L'aménagement de ce secteur tel qu'il a été conçu par les uns, et finalisé par les autres, prouve encore, s'il en était besoin, que seul un projet global du quartier, concerté avec les habitants, peut répondre aux besoins de la collectivité et de toutes ses composantes.

Réné Hampé

Programme exceptionnel d'investissement public

Plan national de relance ou « 1.000 mesures » Domaine : « Infrastructures de transport » Ségion concernée : Alsace

Infrastructures routières :

Le plan de relance prévoit un montant total de 4,5 M ϵ au titre de la réalisation des opérations suivantes : **liaison** inter-ports à Strasbourg (2 M ϵ) ; engagements des travaux de la rocade sud de Strasbourg (2,5 M ϵ).

Par ailleurs, un montant de 1 M€ (AE) est consacré à diverses opérations d'entretien du réseau routier national (A35).

Enfin, le projet de **Grand Contournement Ouest** est aussi mentionné comme une des mesures de relance. Pour illustrer la position de l'ADIR, nous publions ici un extrait de la lettre de Jacques Bigot Président de la CUS et Roland Ries Sénateur-Maire de Strasbourg adressée le 10 décembre 2008 à Monsieur le Président de la République :

« ...S'agissant du projet de Grand Contournement Ouest, nous maintenons qu'à nos yeux, il est inutile dans la mesure où il n'apportera aucune réponse à l'engorgement de notre agglomération par le trafic automobile pendulaire. Face au défit climatique qui s'impose à tous l'action publique devrait être portée en priorité sur le projet de liaison tram-train Strasbourg-Piémont des Vosges et sur la mise en place de l'éco-taxe pour les poids lourds en réponse à la LKW6-Maut instaurée outre Rhin. »

Extension du tram

Vendredi le 13 février, les conseillers communautaires étaient invités à se prononcer sur le principe de l'extension de la ligne D du tram vers le Port-du-Rhin et la ville de Kehl.

En partant de son terminus actuel, la station Aristide Briand à Neudorf, la ligne D rejoindrait le Port-du Rhin en longeant la RN4 sur son côté nord. Elle nécessitera la construction d'une passerelle tram + vélo parallèle au pont Vauban, et une autre, parallèle au pont de l'Europe pour rejoindre son terminus à Kehl Gare.

Ce nouveau tronçon de 2,9 km est estimé pour l'heure à 42,5 millions d'euros soit 14,65 millions d'euros le km....

La justification de ce choix : Pas de nécessité de déclaration d'utilité publique (dixit la CUS) et la desserte d'un secteur représentant 60% du potentiel d'urbanisation de l'axe Strasbourg - Kehl.

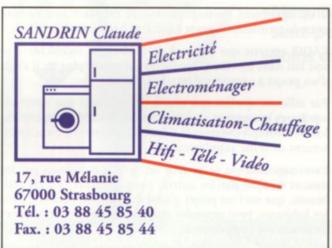
Lors du débat, tout en soutenant ce choix, Nicole Dreyer, adjointe au maire chargée de la Robertsau, a souhaité que le tram n'oublie pas la Robertsau.

Quant à Yves Le Tallec conseiller général de la Robertsau, il exprime ses regrets concernant « l'abandon » de la Robertsau dans le cadre des extensions du réseau du tramway.

Une nouvelle délibération cadre planifiant les transports en commun à l'échelle de l'agglomération à l'horizon 2025 doit être soumise au conseil de la CUS en juin 2025.















ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE





Sanglier et chasse

La question de la gestion du sanglier dans la forêt de la Robertsau est à nouveau à l'ordre du jour. Le sujet a fait l'objet d'une réunion du conseil de quartier avec les techniciens forestiers et les élus. Où l'on a aussi reparlé de chasse...

Rappelons d'abord qu'en Alsace-Moselle, la loi locale stipule que les communes ont l'obligation de louer tous les neuf ans le droit de chasse sur leur ban communal. Depuis 1988, la ville de Strasbourg s'est volontairement soustraite à cette obligation... et a été depuis régulièrement attaquée par les chasseurs devant les tribunaux. Un amendement déposé par le député Armand Jung et voté par l'assemblée nationale avait permis d'espérer une évolution du droit de non chasse, mais cette loi a été à son tour mise en cause. Les jugements successifs ont été favorables aux chasseurs et ayant épuisé us les recours juridiques, la ville est vue condamnée, in fine, à payer une astreinte de 150 euros par jour à la fédération départementale des chasseurs. Voilà, en raccourci, pour l'aspect juridique de la question.

Deuxième problème : la prolifération du sanglier. D'emblée, n'oublions pas que ce problème n'est pas du tout spécifique à la Robertsau mais qu'il est encore plus aigu sur les territoires soumis à l'action de chasse. Il est aujourd'hui admis, et ce jusque dans les rangs des chasseurs eux-mêmes, que l'explosion des populations en Alsace de cette espèce gibier est principalement causée par un nourrrissage excessif, à tel point que certains n'hésitent pas à qualifier les chasseurs « d'éleveurs de sangliers ».

Appeler à la rescousse les chasseurs pour régler un problème qu'ils sont incapables de gérer correctement serait donc la moins bonne des réponses. Comment pourraient-ils, en effet, apporter la solution alors qu'ils sont les premiers responsables du problème...

Cela serait aussi faire bien peu de cas de l'avis de la population qui s'est toujours opposée au retour de la chasse.

Il faut se rappeler qu'une pétition sur ce sujet avait en son temps receuilli plus de 8.000 signatures.

La gestion actuelle faite par la ville qui consiste à compter les sangliers et à confier à des lieutenants de louveterie la régulation du cheptel excédentaire est sans doute la moins mauvaise des solutions. Pour limiter de façon naturelle la population, il faut envisager d'abandonner complètement le nourrissage. C'est peut-être aussi le moment de s'interroger sur la présence des champs de mais en bordure de forêt et d'envisager leur conversion en prairies pour réduire les dégâts aux

Reste la question financière. Mais puisque nos élus n'ont pas été en mesure de mettre en œuvre une solution juridique et puisque la mise en réserve naturelle de la forêt de la Robertsau, promise depuis 20 ans est sans cesse remise aux calendes grecques, sans doute est-ce là le prix à payer pour une forêt sans chasse.

Bernard Irrmann

Réaménagement du Parc de Pourtalès

Impressionné par l'ampleur des coupes réalisées dans les parties boisées du parc de Pourtalès, quelques amoureux de ces lieux ont élevé de vives protestations.

Nous remercions M. Louis Tissier, chef de service Espace Verts de la CUS pour l'entretien qu'il nous a accordé.

décision de rouvrir d'anciennes perspectives et d'en créer de nouvelles s'appuie d'une part sur les conclusions d'une étude scientifique sur le trasation du lieu.

gique accident du 6 juillet 2001 : en cause, la circulation des bourrasques et des turbulences induites par les massifs arborés. La création d'espaces diversifiés devrait atténuer ce phénomène et garantir une meilleure sécuriD'autre part, cette opération permet d'aménager une clairière dans le nord du parc, ainsi qu'un chemin d'accès au monument dédié aux victimes de l'accident de juillet 2001.

Quant aux arbres d'apparence sains qui ont fait les frais de la coupe, il s'agit en partie de hêtres dont les couronnes été échaudées (dessèchement).

Nul doute que les mesures prises participeront à terme à l'embellissement et à la sécurisation du parc de Pourtalès. En revanche, une information des habitants et des nombreux promeneurs de ce lieu emblématique eût été la bienvenue de la part des élus.



LEGENDE Zone de mise en défens Chemin à créer Clairière à créer Perspective à conserver Perspective à créer

BALI BEAUTY



WELLNESS & SPA

Venez découvrir nos rituels de beauté, nous vous offrons 30% sur votre 1er soin.

Dans un cadre séduisant et raffiné
Bali Beauty vous propose
le plus grand choix
de soins esthétique et de relaxation,
véritable voyage pour vos sens!

Soins amincissants Massages - DaySpa Soins du Visage et du Corps

Partagez nos rituels de Bien-Être avec nos bons cadeaux!

11 allée de la Robertsau - 1^{er} étage - 67000 Strasbourg Tél. 03 88 14 00 50

www.balibeauty.fr - bali.beauty@orange.fr



A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

ACHAT – VENTE – LOCATION « ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau et proche des Institutions Européennes, notre équipe forte de 10 années d'expérience vous propose un service Dynamique, Rigoureux et Efficace dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG

Tel: 03.90.00.60.10 www.arti67.com

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION, PRÉVOYANCE, SANTÉ, ÉPARGNE, RETRAITE, NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE TRANSPORTS ET MARCHANDISES

> Claude ANSELM Agent Général

89 route de la Wantzenau STRASBOURG ROBERTSAU

Tél.: 03 88 31 58 54 Fax: 03 88 31 58 81



anselm@agents.agf.fr N° ORIAS 07 021 861 www.agf.fr/anselm

Protection du patrimoine

Notre patrimoine urbain menacé

Un peu de technique

Selon l'article L642-3 du code du patrimoine: "Les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sont accordés après avis conforme de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)"

Projet de loi plan de relance

Après le vote de l'amendement par l'Assemblée puis le Sénat, lundi 26 nivier, au projet de loi pour "l'accélétion des programmes de construction et d'investissements publics et privés" (décision prise dans le cadre du plan de relance alors en discussion au Parlement), cet avis conforme (obligatoire) de l'ABF se transforme en simple avis (consultatif).

Ainsi, le paysage urbain français serait-il menacé par la disparition d'un simple adjectif?

Il s'agit bien ici de la suppression du mot "conforme" associé à l'avis de l'ABF, dans les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Cet amendement avait soulevé un tollé dans les milieux du patrimoine.

Cet avis de l'ABF devenait donc un simple avis consultatif... avec les risques de dérives associés, les élus ayant alors les mains libres pour modifier les paysages urbains, en supprimant au passage les obstacles protégeant la qualité de notre patrimoine architectural commun.

Annulation du Conseil constitutionnel

Mais heureusement, saisi par plus de soixante sénateurs sur la "Loi pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement privé" du Plan de relance français, le Conseil constitutionnel a annulé récemment, le 12 février 2009, l'article transformant l'avis "conforme" des architectes des bâtiments de France (ABF) en simple avis "consultatif", sur les permis de construire à l'intérieur des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (Zppaup).

La Robertsau est bien sûr concernée car cet avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est obligatoire pour tout bâtiment visible jusqu'à 500 mètres d'un monument classé comme historique.

Mais le rétablissement de cet avis conforme, protecteur pour notre patrimoine local, peut à tout moment être amendé dans un autre projet de loi...

Gérald Brothier

Réunion du Conseil Local d'Information et de Concertation (CLICS) Strasbourg - Port de Strasbourg

Rappel de ses missions :

Le Comité a pour mission de créer un cadre d'échange d'informations entre les différents représentants des collèges qui le composent. Il s'intéresse a actions menées par les exploitants ces installations classées à risques, sous le contrôle des pouvoirs publics, en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peuvent présenter les installations.

Le Comité est associé à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et émet un avis sur le projet du plan. Il est informé par l'exploitant des éléments contenus dans le bilan de son système de gestion de la sécurité, et des comptes-rendus des incidents et accidents, ainsi que des projets de modification ou d'extension des installations.

Le Comité est destinataire des plans d'urgence et est informé des exercices relatifs à ces plans. Il peut émettre des observations sur les documents réalisés par l'exploitant et les pouvoirs publics en vue d'informer les citoyens sur les risques auxquels ils sont exposés. Il peut demander des informations sur les accidents dont les conséquences sont perceptibles à l'extérieur du site.

Lors de sa réunion du 17 février 2009. à l'issue de la présentation des plans de prévention des risques technologiques, l'élection de la nouvelle présidente (Madame Françoise Buffet), le périmètre d'étude du PPRT Strasbourg - Port de Strasbourg et des cartes d'aléas et d'enjeux ont été présentés. Par ailleurs, ont été désignés trois représentants du CLIC pour organismes associés à la concertation du PPRT (Messieurs Pascal Fournaise, Jean Chuberre et René Hampé). La réunion s'est terminée par la présentation des rapports de sécurité des six entreprises impliquées dans l'élaboration des plans.

M E Y E R O P T I C



64, RUE BOECKLIN 67000 STRASBOURG LAROBERTSAU TEL 03 88 31 77 33

ETERNAIL'S

Sophie, styliste d'ongles vous reçoit sur RDV du mardi au samedi en continu

06 37 36 86 68

Strasbourg - Robertsau

Modelage d'ongles au gel sur base naturelle Pose complète Beauté des pieds (French) Décors et strass



Découvrez de véritables parfums de créateurs racontant l'histoire olfactives des grandes civilisations.

Pour tout renseignement, merci de contacter Catherine: 06 08 67 17 13 ou 03 88 95 06 14 bulane@mongenie.com 96, rue du Gal Gouraud - 67210 Obernai

VENTE Bois de Chauffage Hêtre Sec Séchoir Bûches de 33 à 25 cm

livré ou à chercher pour :

- Cheminées Poeles Kachelofes
- Fours tartes flambées Chaudières

pour tous renseignements Tél.: 03 88 72 36 37 après 19h Particulier, association, syndic, entreprise

LE FOYER PAROISSIAL St. LOUIS

met à votre disposition après rénovation ses salles de 60 à 290 m² pour réunion, banquet, fête de famille.

Tarifs étudiés

Contact : Laurent HUCK 3 rue du Docteur Freysz - 67000 Strasbourg Tél. 03.88.41.90.96

Courriel: l.huck@orange.fr













Vie du Quartier

La classe 57/58 aux Caraïbes

Pour marquer leur 50ème anniversaire, les membres de la classe 57/58 de la Robertsau ont effectué une croisière aux Antilles. Après avoir embarqué à Pointe-à-Pitre, ils se sont rendus sur différentes tles des Caraïbes : Saint Martin, La Romana, Catalina, Tortola, Antigua et Sainte Lucie.

Tous les participants ont apprécié le soleil, les belles plages de sable blanc, les paysages idylliques avec les palmiers, ainsi que la végétation luxuriante.

La détente et la bonne humeur étaient bel et bien au rendez-vous. Ils ont tous gardé un très n souvenir de ce voyage inoubliable et ont d'ores et déjà prévu de tous se retrouver pour échanger les bons souvenirs.



s participants : René HIRTH – Martin et Muriel HEIMLICH – Agnès et Benoît BARTH – Anne et Jean-Claude BASTIAN – Pierre et Carine NAEGELE – Chantal et Lucien FRITSCH – Martine et Roland JAECKEL – Huguette et Robert BERNHART.

Rue du Capitaine Fiegenschuh

Cette rue porte le nom de Jean-Joseph Fiegenschuh, né le 29 septembre 1869 dans la petite maison formant angle entre la rue Jeanne d'Arcet. Le capitaine est mort dans une embuscade le 4 janvier 1910 à Abir-Taouil, ex-Afrique Equatoriale Française, actuellement au Tchad, dans la province du Ouadaī.

Nous présentons nos excuses à sa famille pour la faute de frappe qui nous a échappé lors de notre dernière édition.

L'appel pour la belle endormie

Il était une fois une jolie propriété municipale, du nom de Kaysersguet, qui depuis des années sommeillait et s'abîmait derrière les grilles de son parc. Au bout de la ligne E du tramway, à l'entrée de la Robertsau, les herbes folles régnaient sur le domaine. La propriété ayant subi les outrages du temps et de l'abandon, la Ville de Strasbourg, surtout émue de la voir livrée en son endormissement à tous les maraudages, la plaça sous haute surveillance.

Depuis, une société de gardiennage veille sur la belle et sans doute sur son rêve qu'un jour viendra un projet à même de lever le sortilège.



Et puis, un beau jour, un groupe d'habitants*, ne pouvant se résigner à voir leur quartier sous le seul angle d'une cité-dortoir bercée par le souvenir de l'époque maraîchère, se mit à plancher sur fond d'un constat, celui de l'insuffisance des équipements culturels pour un ensemble urbain de 26.000 résidents. Unissant leurs forces et leur désir commun de sauver les bâtiments du funeste oubli, ils construisirent un projet en vu de réhabiliter la propriété avec le souci de l'animer au profit de tous. Avec un K comme Kaysersguet, Kartier Nord est présenté comme une proposition alliant culture et convivialité. Au rez-de-jardin est prévu un café avec terrasse, restauration et scène pour animations.

À l'étage une salle pouvant accueillir spectacles, expositions, conférences. Le lieu de culture est voulu ouvert sur le monde et de nature à favoriser le dialogue entre les différentes composantes de la population. L'idée est aussi de mettre en avant le potentiel de l'emplacement, limitrophe des institutions européennes, du palais des droits de l'homme et d'une importante cité universitaire.

La proposition a été transmise à la municipalité strasbourgeoise qui de son côté convient qu'aucune décision n'a été prise quant à l'avenir du site. Pour appuyer ce projet, et lui donner de l'écho, Kartier Nord a créé un blog où vous trouverez plus d'informations, et une pétition en ligne où nous espérons réunir de très nombreuses signatures. Gageons que les veilleurs du sommeil de la belle entendront l'appel à ce projet...

Jean-Claude Luttmann



Pour soutenir ce projet, rendez-vous sur http://kartiernord.canalblog.com/

* Le groupe Kartier Nord : Renaud Arnold, Librairie la Parenthèse, Marie-Laure Beaujean, généalogiste. Roger Dale, artiste peintre. Ann et Christopher Grayson, Club des Arts de l'Amicale du Personnel du Conseil de l'Europe. Bernard Irrmann, auteur photographe. Thierry Lacan, éditeur d'art. Jean-Claude Luttmann, artiste. Claudine Malraison, artiste peintre. Jean-Marc Malvezin, architecte. Christiane Roederer, écrivain. Christian Voltz, illustrateur. Claudine Wach, dernière habitante du domaine.



Clean
Repassage
Libérez-vous de la corvée de repassage, confiez-nous votre linge en toute sécurité...

Service ramassage gratuit
Livraison 7j / 7
Délai repassage 24h
158, rue Bœcklin - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 24 24





CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- · Spécialiste ressemelage cousu
- · Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- · Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite
- Gravures

Horaires d'ouvertures :

Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h Samedi : 8h à 12h30

> 3, rue de Chevalier Robert 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél./Fax : 03 88 31 44 06

Énergie à Kehl

Les projets énergétiques dans le port de Kehl se poursuivent. Après les HKW (voir n°231, décembre 2008 de l'Echo), voici venir le projet ECK Energiecontracting GmbH. Cette société a sollicité l'autorisation de réaliser et d'exploiter une chaufferie à la biomasse d'une capacité de 2 x 14.5 MW de puissance de chauffe au 18 Weststrasse, au port de Kehl.

L'Allemagne ayant abandonné le nucléaire, d'autres sources d'énergies, notamment les énergies renouvelables, sont utilisées. La biomasse, déchets de bois non traités, est disponible dans les Vosges et en Forêt Noire. De plus l'Union Européenne subventionne la production d'électricité par la biomasse jusqu'en 2030. Ces centrales, deviennent ainsi très rentables si la vapeur produite est utilisée, successivement, pour la production d'électricité, puis pour d'autres usages, notamment industriels. Dommage que les industriels français ne s'intéressent pas à ce type de production.

ECK prévoit d'utiliser la vapeur à deux usages en plus de la production d'électricité: le séchage de bois d'œuvre et la production de pellets, granulés de bois pour le chauffage, à partir de résidus forestiers et agricoles, voire de plantations spécialisées pour cet usage.

Bien que cette future installation ne nécessite pas d'enquête publique, le Landratsamt Ortenaukreis a sollicité l'avis de nos amis, Bürgerinitiative Umweltschutz Kehl. Ceux-ci ont répondu par un courrier très documenté. Les points relevés concernent notamment :

1. L'origine et la qualité du combustible :

La distance des sources d'approvisionnement n'est pas spécifiée. Il est prévu 17 mouvements de poids lourds jours qui augmenteront encore la charge en particules fines et en NOx de notre environnement. Compte tenu de la haute teneur en eau prévue pour le bois, en moyenne 45%, la quantité brûlée pourra atteindre 135.000 t par an. L'émission de vapeur d'eau dans l'atmosphère pourrait ainsi atteindre 10 000 Nm3/heure, venant s'ajouter aux nombreux rejets existants, risquant d'augmenter le brouillard, voir la neige industrielle, sur nos villes et en modifier le climat. Pour examiner l'autorisation d'exploitation sollicitée, il faut avoir en mémoire le nombre important d'installations d'incinération dans la zone Kehl - Strasbourg.

2. Le stockage des bois

Le stockage est prévu à l'air libre, sur une hauteur de 7.5 m, soit des chutes pouvant atteindre 5 à 6 mètres lors des déchargements de camions. Celles-ci provoquent l'émission et l'amoncellement de poussières, comme il a été constaté dans des installations similaires. Il semblerait rationnel d'exiger un stockage et une manipulation dans un local fermé et aspiré.

3. L'aspiration et la filtration sur la chaufferie

Les installations prévues ne correspondent pas aux meilleures techniques connues. Les autorités devraient prescrire une amélioration des systèmenvisagés pour obtenir un rendement de 99% pour la séparation des poussières, alors que seuls 93% sont prévus.

4. Les émissions

Les émissions de poussières sont prévues sous la limite de 10 mg/Nm³, soit le double des meilleures techniques connues. Celles de d'oxyde d'azote sont prévues à 250 mg/Nm³, correspondant à 145.8 tonnes/an. Cette quantité est triple de celle d'une usine d'incinération d'ordures de 150.000 tonnes/an. Compte tenu de la charge déjà existante dans notre zone, cette installation n'est pas acceptable. L'état de la technique permet de limiter ces rejets à un maximum de 70 mg/Nm³.

5. Les odeurs

Les phénomènes de fermentation et de pourrissement des bois humides plein air risquent de dégager des odeurs qui n'ont pas été prises en compte dans le projet. Depuis 2003, différentes études essaient de définir la situation des conditions environnementales dans la région Kehl - Strasbourg. Bien que les résultats définitifs ne soient pas encore disponibles, les résultats partiels montrent une charge importante dans les zones d'habitation. C'est à partir de ce constat que les autorisations d'exploitation de nouvelles installations devraient être étudiées, voire rejetées.

Une collaboration étroite des autorités françaises et allemandes nous apparaît indispensable pour que les études en cours sur les conditions environnementales soient accélérées. C'est la responsabilité des Politiques de veiller à la santé publique, éventuellement de prévoir un moratoire sur toute installation nouvelle, aussi longtemps qu'un diagnostic précis n'est pas établi.

Jean Daniel Braun

Environnement

Bruits, bruits, bruits... !!!

Suite à certaines réactions de ce côtéci de la frontière (jugées intempestives du coté allemand), et dont la presse locale s'est fait l'écho au courant de l'été dernier, le Regierungspräsidium Freiburg, l'équivalent de la Préfecture, a réuni en décembre dernier les partenaires strasbourgeois et kehlois pour une discussion sur le problème du bruit à la Robertsau. L'ADIR s'y est naturellement invitée.

L'émotion provoquée par l'installation prochaine d'une entreprise de récupération de métaux, pas de broyeur de voitures, dans le port de Kehl, semble exagérée. L'autorisation d'exploitation ne évoit que le travail de jour, exceptionllement en deux équipes, jamais la nuit. L'enquête publique allemande s'est déroulée au début de l'année 2008, avant les élections. Nous n'en avons pas été informés et seule une lettre de la municipalité a attiré l'attention des autorités allemandes sur le risque de bruit. Il nous semble que les associations et la municipalité devraient, pour plus d'efficacité, travailler ensemble pour ces questions d'environnement, comme pour beaucoup d'autres.

Malheureusement les Politiques n'ont pas encore compris que l'intérêt général inclut aussi l'expertise citoyenne. Il faudra attendre le début d'activité de cette entreprise, prévu au deuxième semestre 2009, pour vérifier a posteriori l'impact sur notre quartier.

bruit à la Robertsau, surtout la nuit, est un thème récurent depuis plusieurs années. L'ADIR participe régulièrement à des réunions transfrontalières où ce problème est discuté. Les Badische Stahlwerke (BSW) sont souvent, à tort ou à raison, montrées du doigt.

Le bruit est un ensemble de sons, c'està-dire de vibrations qui se propagent dans l'air, les liquides et les solides. Un son se caractérise par sa plage de fréquences de vibration et son intensité exprimée en décibels, unité logarithmique. Un accroissement de 3 décibels (dB) correspond à un doublement de l'intensité sonore. En plein air, celle-ci est sensée diminuer de moitié quand on double la distance entre l'origine du bruit et l'endroit de la perception. Toutefois le cheminement des vibrations dans l'espace est un phénomène difficile à appréhender. Un bruit très atténué à une certaine distance de sa source, peut réapparaître plus fort, beaucoup plus loin.

En Juin 2006, des chutes de ferraille bruyantes ont été volontairement provoquées, de nuit, aux BSW. Les niveaux sonores et les fréquences ont été relevés conjointement sur le parc à ferraille et rue de la Renaissance à la Robertsau. Les résultats enregistrés ne présentent pas de corrélation apparente. Il faut toutefois noter que le niveau général de bruit entre 3h et 4h du matin, rue de la Renaissance, se situe au niveau de 40 dB, mais que 5 pics sonores atteignent entre 55 et 70 dB pendant cette heure nocturne. De quoi se réveiller! Quelle est l'origine de ces pics ? Aucune explication à l'heure actuelle.

Un décret de l'Union Européenne du 24 mars 2006, impose à toutes les agglomérations de plus de 250.000 habitants, l'établissement d'une carte de bruit avant le 30 juin 2007. Un plan de prévention de l'exposition aux bruits, associant le public aux programmes de planification de réduction du bruit, est prévu pour 2008.

Pour la CUS, la première étape semble actuellement en cours, et une première présentation de la carte est prévue début du deuxième semestre 2009.

A notre demande de dialogue avec les techniciens du bureau d'études chargé de l'élaboration de la carte de bruit, pour connaître la méthode utilisée et soumettre éventuellement quelques suggestions, le Conseiller technique du Maire de Strasbourg a été très clair. Il s'agit d'un marché public attribué, pas question de discuter de son contenu ou de la méthode utilisée. Tout est conforme à la réglementation, c'est l'essentiel, inutile

de chercher à comprendre. Technocratie quand tu nous tiens...

Le document de référence du CERTU, Ministère de l'équipement, «Comment réaliser les cartes de bruit stratégiques en agglomération», consultable sur Internet www.ecologie.gouv.fr, indique que les niveaux sonores doivent être construits synthétiquement à partir de données techniques caractérisant les sources de bruit, plutôt que par des mesures insitu. L'origine des pics sonores relevés rue de la Renaissance n'est pas près d'être élucidée.

Pour la ville de Kehl, plus petite que la CUS, la réglementation est moins contraignante. Le calendrier fixe un terme pour 2012. Seuls les bruits liés à la circulation devront faire l'objet d'une cartographie. Ne pourrait-on pas coordonner les travaux des deux agglomérations? L'Eurodistrict semble bien difficile à construire, et la technocratie semble similaire des deux cotés du Rhin...

Le Regierungspräsidium de Freiburg est toutefois décidée à aller de l'avant. Une prochaine réunion sera fixée mi-2009 pour la présentation des premiers résultats de la cartographie du bruit dans la CUS. Espérons qu'en complément des résultats synthétiques modélisés, les cartes présenteront des mesures réelles sur le terrain, pendant plusieurs heures et à des périodes différentes, pour trouver des solutions pratiques, permettant d'atténuer les bruits perçus par les robertsauviens.

Beaucoup de travail en perspective, l'ADIR reste vigilante.

Jean Daniel Braun

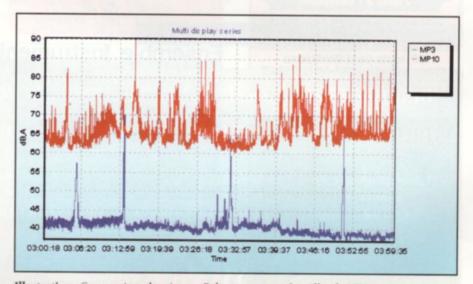


Illustration : Comparaison des niveaux Robertsau, parc à ferrailles de BSW (brochure BSW Prévention du bruit à l'échelle transfrontalière)

BOULANGERIE **PÂTISSERIE**

91 RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

STRASBOURG

50, avenue de la Forêt-Noire Tél.: 03 88 45 94 00 Fax: 03 88 45 94 09

ROBERTSAU

83, rue Bœcklin Tél.: 03 88 31 52 02



ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER "Au Délice

Pains à l'Ancienne

Dépôt Dernières Nouvelles d'Alsace

93, route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

2 03 88 31 02 06

VITRERIE - MIROITERIE





Miroiterie - Vitrages Isolants Fenêtres PVC Parois de douches sur mesure Vitrerie Securit Vitrages anti-effractions Réparations rapides

6, rue des Jardins Fleuris 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

03 88 31 12 50 Telecopie 03 88 31 10 2

lie associative

1856218

ANIMATIONS CSC ESCALE

Commémoration de l'abolition de l'Esclavage

Le dimanche 10 mai à partir de 14h

Cette année, l'Escale rendra hommage lors de cette manifestation au peuple tzigane qui a été tenu en esclavage jusqu'au milieu du XIX siècle en Europe centrale.

Au programme:

exposition, spectacle danse et musique

Entrée libre

Fête de l'Escale

Le samedi 13 juin à partir de 18h30 au 40 rue de la Doller

La grande fête annuelle de l'Escale avec une nouveauté, la soirée aura comme thématique : Les Sports.

Au programme:

Spectacles d'activités, animations sportives, auberge espagnole, concert... Entrée : un plat salé ou sucré

Théâtre à l'Escale

Le samedi 20 juin à 20h et le dimanche 21 juin 2009 à 18h

L'atelier théâtre adulte de l'Escale, dirigé par Marie José KAHN, présente son spectacle de fin d'année.

Entrée libre, plateau

Attention:

le site Internet de l'Escale a changé, retrouvez toutes les informations sur www.csc-escale.net

L'Escale Centre Social et Culturel de la Robertsau 78, rue du Docteur François. Tel: 03 88 31 45 00

Ils ont marché pour la solidarité



La Confrérie de Jardiniers Saint-Fiacre en 2009

AMITIÉ, RENCONTRE, DÉCOUVERTE, CÉLÉBRATION, SERVICE.

- Dimanche 26 avril : sortie « Ochs am Spies », détente et convivialité
- · Samedi-Dimanche 9 et 10 mai kermesse de la Paroisse Saint-Louis de la Robertsau
- Jeudi 21 mai : Fête d'été de la Paroisse rotestante de la Robertsau
- Dimanche 14 juin : l'Eglise Saint-Louis de la Robertsau fête ses 150 ans
- · En semaine, fin juin, début juillet :
- · Dimanche 13 septembre : Journée Patronale Saint-Fiacre 2009
- Dimanche 11 octobre : Fête des Récoltes de la Paroisse Protestante de la Robertsau
- · Mercredi 11 novembre : Gaartner Medaa au fover Saint-Louis à 12 h

Ensemble Instrumental Volutes

Concert à l'Escale Jeudi 2 avril à 20h30

Renseignements : Volutes, 03-88-#1-82-16 L'Escale : 78 rue du Dr François Strasbourg-Robertsau

W.E. BACH - Sinfonia en ré majeur F 64
J.C. BACH - Symphonie concertante
en la majeur pour violon et violoncelle
J. HAYDN - Concerto pour violoncelle en ut
en do majeur
Solistes:

Solistes : Lucy Jeal, violon Alexandre Somov, violoncelle

La parenthèse

O3 88 45 76 12 85 route de la Wantzenau **67000 STRASBOURG**

18



35 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU **Tél.: 03 88 31 48 34**







RENAULT FACE A LA POSTE

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

Internet : www.garagewernert.com E-mail : garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion Réparations toutes marques Mécanique - Carrosserie Travaux rapides sans RDV Dépannages



ÉTABLISSEMENT FUNÉRAIRE PUBLIC DE LA VILLE DE STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public ont été constituées pour réaffirmer la présence du service public dans le domaine funéraire au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24



IMMOBILIÈRE DE L'ORANGERIE

80, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG 03 88 14 46 14

IMMOBILIÈRE DE LA ROBERTSAU

2, rue du Général Lejeune 67000 STRASBOURG 03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE DE MARLENHEIM

65, rue du Général De Gaulle 67520 MARLENHEIM 03 88 04 12 12

www.hrd.fr





Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau

75, rue Boecklin - 67000 Strasbourg

Tél.: 0 820 820 427* - Fax: 03 88 45 73 11

Agence au 115, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg

Tél.: 0 820 820 427* - Fax: 03 88 31 52 75

E-mail: 01006@cmcee.creditmutuel.fr